

Mieux vivre ensemble

Entretien avec Christophe Vidal

LIONEL BRETIN

Comment est née l'idée d'élire un maire de la nuit ?

Le premier maire de la nuit a été élu à Amsterdam en 2003. On en compte maintenant une vingtaine dans le monde regroupés depuis 2016 au sein d'une fédération internationale. À l'automne 2013, le collectif nantais Culture Bar-Bars a initié des élections dans trois villes françaises : Paris, Nantes et Toulouse. Le premier tour s'est fait via Facebook et le deuxième dans des établissements de nuit. L'objectif était de faire entendre leur voix sur les thématiques de la nuit auprès des candidats aux élections municipales de 2014, surtout sur le volet culturel. J'ai écrit un programme plus vaste sur le « droit à la ville de jour comme de nuit » dans la continuité de la première Charte urbaine européenne de 1992, qui appelle à un droit à la ville pour tous. Le titre de maire de la nuit est purement honorifique, avec un mandat d'une durée d'un an qui n'a pas été reconduit. Aujourd'hui, seule Toulouse a un représentant de la nuit.

Comment cela s'est-il déroulé à Toulouse ?

Dès octobre 2013, nous avons créé l'association Toulouse Nocturne dont les membres sont des citoyens (toulouse nocturne.com). Nous n'avons pas de professionnels de la nuit afin de ne pas être « juge et partie ». Des États généraux de la nuit ont été convoqués, rassemblant des universitaires, experts, associations et élus. Nous avons rédigé un *Livre blanc* composé à partir de témoignages de professionnels dans tous les secteurs, qui nous ont permis d'établir une feuille de route avec des propositions sur : « Comment penser la ville la nuit autrement ? »

En parallèle, nous avons organisé la première cérémonie « Les Nocturnes » qui met en lumière des acteurs de la nuit dans différentes catégories afin de démontrer que la nuit n'est pas uniquement le champ des loisirs.

Christophe Vidal a été élu maire de la nuit de Toulouse 2014. Il est ensuite devenu président des associations Toulouse Nocturne et Occitanie Nocturne. Journaliste depuis de nombreuses années, il est aussi fondateur et rédacteur en chef à Toulouse de *Minuit Magazine*, trimestriel gratuit sur les multiples facettes de la nuit depuis 2009.

Quelles ont été vos actions, ensuite ?

En 2015, nous avons publié *Toulouse en mode nuit*, un guide de prévention des risques (alcool, drogue, sexualité, alimentation, handicap...) conçu avec des associations de prévention et une dizaine de partenaires financiers, privés et publics. Il nous sert également de support lors de nos échanges avec des lycéens. En mai 2017, nous avons édité *La Haute-Garonne en mode nuit* distribué sur le département. Nous avons également lancé avec la mairie de Toulouse une étude, financée par ses soins, pour mesurer le poids économique de la nuit et connaître le nombre de travailleurs concernés. Les résultats devraient être connus fin 2017. Nous allons donc pouvoir faire des préconisations auprès des pouvoirs publics pour accompagner les travailleurs de nuit dans tous les domaines (transport, crèches, risques professionnels...). C'est une réalité économique en France, avec près de 10 millions de personnes concernées, mais aussi une question de santé publique.

Intervenez-vous aussi sur le terrain ?

Nous avons lancé, entre autres, « Votre chauffeur » en février 2017, en partenariat avec un transporteur. Ce service de bus fonctionne toute la nuit du jeudi au samedi soir entre centre-ville, discothèques et campus, pour un tarif modeste. Nous allons revisiter le dispositif à la demande de la Dreal (direction

régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement], qui nous a confirmé qu'une association ne pouvait se substituer à une AOT (Autorité organisatrice de transport) pour un tel service. Notre partenaire assurera donc l'organisation à partir de septembre 2017 et nous mettrons à disposition du matériel de prévention.

Nous avons aussi travaillé sur le projet « SOS Toulouse Nocturne » avec neuf associations de secouristes. Nous souhaitons mettre en place un poste de premier secours de nuit, dans un bus, qui permettra d'accueillir les personnes en difficulté, notamment celles trop alcoolisées. L'argument est aussi économique, car le coût du dispositif est largement en deçà des coûts publics de prise en charge des personnes alcoolisées à l'hôpital. La mairie et la préfecture ont déjà décidé de tester des maraudes pédestres avec des secouristes et privilégieraient, par la suite, la création d'un centre de secours dans un bâtiment.

Comment les institutions ont-elles réagi à l'arrivée de ce « deuxième » maire ?

Les deux premiers mois, le titre a fait sourire. Puis, les nombreuses couvertures médiatiques et les premières actions de l'association ont fait la démonstration du sérieux de mon engagement. Ma rencontre avec les candidats aux municipales a permis, notamment, de sensibiliser le nouveau maire à la question des transports de nuit. Ainsi, neuf mois après son élection, il a décidé d'étaler les horaires du métro jusqu'à 3 h du matin le week-end. La reconnaissance existe, mais ce titre de maire de la nuit suscite des interrogations. Les pouvoirs publics doivent composer avec. Dans la rue, il n'est pas exceptionnel que l'on m'appelle « monsieur le Maire », je réponds « monsieur le Maire... de la nuit ! ».

Y-a-t-il une complémentarité ou une concurrence entre les missions de chaque maire ?

Je ne parlerais pas de concurrence. Toulouse Nocturne impulse des idées, met en place des actions quand les pouvoirs publics ne s'y attellent pas. Le temps associatif n'est pas le temps des collectivités. Je suis un simple citoyen engagé. Comme beaucoup d'associations, nous ouvrons des voies et bataillons. Nous n'avons pas de subventions, nous fonctionnons projet par projet. Notre volonté est que la ville développe une politique de gestion globale de la nuit. L'approche est encore trop sectorielle. Les pouvoirs

publics agissent essentiellement en réaction à une situation difficile. À Nantes et à Paris, des élus municipaux sont en charge de la nuit et des « Conseils de la nuit » ont été mis en place. À Toulouse, il serait nécessaire d'avoir un interlocuteur officiel avec une vision. L'association travaille à la constitution d'un Conseil associatif de la nuit.

Comment travaillez-vous avec d'autres acteurs ?

À partir de 2014, nous avons sollicité les candidats à chaque élection : les régionales, la présidentielle puis les législatives via notamment des rencontres ou des lettres ouvertes. La thématique de la nuit n'a été présente dans aucun programme. Nous avons aussi rencontré plusieurs ministères à Paris dès 2015, et la ville de Montpellier, qui semble intéressée par le guide de prévention. Pour avoir plus de légitimité, l'association Occitanie Nocturne a été créée en 2017. L'objectif est de faire de l'« essaimage » dans d'autres villes françaises.

Comment votre démarche s'inscrit-elle dans un mouvement plus mondial ?

Depuis 2015, les colloques se multiplient et les différents ambassadeurs de la nuit ont tissé des liens. Certaines villes sont davantage ancrées sur la culture et l'événementiel. D'autres, comme Toulouse, Zurich ou Madrid y intègrent les chapitres prévention, transport, sécurité... La création du Pôle d'excellence tourisme nocturne en France par le gouvernement marque aussi un tournant. Il existe une compétition internationale entre les cités pour développer leur attractivité nocturne. Nous sommes dans le partage d'expériences et avons le même objectif prioritaire : faire que nos décideurs intègrent la nuit dans leur feuille de route politique.

Qu'est-ce qui motive vos actions au quotidien ?

Apporter des réponses aux besoins des travailleurs et des usagers de la nuit (notamment en les sensibilisant aux risques), mais aussi des solutions pour apaiser les tensions entre riverains, établissements... Il est nécessaire d'instaurer un véritable dialogue, pérenne. Apporter notre contribution pour que Toulouse soit la vitrine en matière de politique de la ville la nuit sur tous les chapitres. Enfin, développer la conscience au plus haut niveau de l'État de l'importance de prendre en compte et d'intégrer le champ nocturne dans sa politique. _



© Fabien Cottureau.

LE MARATHON DE NUIT DE BORDEAUX MÉTROPOLÉ

Pourquoi un marathon de nuit à Bordeaux ? « Parce qu'il y avait un créneau à prendre, alors on l'a pris ! » répond Frédéric Gil, responsable de la direction générale Éducation, Sports et Société de la ville de Bordeaux.

Mais l'idée d'un événement de nuit n'est pas arrivée de but en blanc. Alors que le projet d'un marathon à Bordeaux chemine dans les esprits, pour des raisons de prestige national et international, ainsi que pour les retombées économiques induites, la réflexion préalable a porté sur la manière de se démarquer dans un paysage français où plus de 80 marathons se disputent la notoriété, dont le très proche et très festif marathon du Médoc.

De fil en aiguille, la mise en valeur du patrimoine et le prestige du vin ont été les deux concepts-clés centraux, et c'est l'expérience de Bilbao, jumelle de Bordeaux, qui a fait pencher la balance vers une épreuve de nuit, encore inédite en France.

En termes d'organisation, un marathon la nuit présente un certain nombre d'avantages puisque l'impact sur la circulation est moindre. La vie commerciale n'est pas entravée par des limitations et fermetures, mais au contraire dynamisée par l'apport d'une population touristique liée à l'événement. Il a toutefois été nécessaire de renforcer les éclairages, tant pour la mise en valeur patrimoniale que pour la sécurité des coureurs, en particulier dans les espaces les plus sombres comme le Jardin public, le vieux Bordeaux ou la traversée des vignes. 300 agents territoriaux, de Bordeaux Métropole et des villes de Bordeaux, Pessac, Talence et Mérignac ont été mobilisés, épaulés par 1 600 bénévoles.

En termes sportifs, le marathon attire essentiellement des coureurs qui ont envie de se faire plaisir. Les grands coureurs savent qu'ils ne pourront faire leurs meilleurs temps lors d'une course de nuit, décalée par rapport à leurs biorythmes. Cela n'empêche pas le marathon de Bordeaux d'être populaire et de voir ses inscriptions progresser d'année en année, avec plus de 19 000 participants en 2017, dont 2 700 marathoniens, 14 000 semi-marathoniens et près de 1 000 équipes. _

LA NUIT VERTE

Tous les deux ans depuis 2010, le dernier week-end de septembre, se déroule, dans un espace emblématique du parc des Coteaux, une Nuit Verte. Temps fort de la biennale Panoramas, projet culturel et artistique du Grand Projet de Ville, elle attire jusqu'à 5 000 visiteurs entre 21 h et 3 h du matin pour une déambulation dans un des parcs qui s'égrènent le long de la rive droite de l'agglomération.

L'idée est née d'une démarche de marketing territorial : la rive droite n'est pas composée que de quartiers d'habitat social, mais dispose également d'un maillage d'équipements culturels et d'un chapelet d'espaces verts mis en réseau : le parc des Coteaux. Précédée d'un long travail avec les habitants des quartiers du Grand Projet de Ville avec notamment des résidences d'artistes, la Nuit Verte est ouverte à tous. Elle permet de découvrir une succession d'œuvres d'art et d'installations scéniques éphémères, mais surtout d'appréhender sous un « jour » différent un lieu connu. Moyen de jouer à se faire peur, de vivre une expérience extraordinaire dans un lieu somme toute ordinaire, elle est appréciée par tous les publics.

Elle a eu lieu jusqu'à présent au lac de l'Ermitage (Lormont) et au parc du Séguinaud (Bassens). Alors que Panoramas va devenir un événement annuel, la Nuit Verte restera biennale.

C'est également Panoramas qui est à l'initiative des refuges périurbains puisque le premier, le Nuage, a été conçu par Le Bruit du frigo pour la première Nuit Verte de 2010. Les refuges sont des cabanes, créations artistiques, ouvertes au public sur réservation, permettant de passer gratuitement une nuit dans un espace naturel de l'agglomération et d'avoir une autre perception de la nuit périurbaine (www.lesrefuges.bordeaux-metropole.fr). _

Stella Manning